

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN OCCITANIE l'agriculture

condensé du livret 4



Le secteur agricole est déjà l'un des plus affectés par le changement climatique : l'élévation des températures, la modification des régimes de précipitations, l'augmentation des événements extrêmes peuvent provoquer un raccourcissement des cycles culturaux, dégrader les rendements et la qualité des cultures, favoriser les maladies et les ravageurs.

En l'absence de mesures d'adaptation, les rendements pourraient baisser de 2 % par décennie sous l'effet du changement climatique.

Il est donc indispensable pour le secteur agricole d'adapter ses pratiques pour garantir ses capacités de production face à l'évolution du climat.

L'AGRICULTURE FACE AU DOUBLE DÉFI DE L'ADAPTATION ET DE L'ATTÉNUATION

Le secteur agricole en Occitanie est confronté aux défis de l'adaptation à un climat qui change et de réduction de ses impacts sur le climat. S'il est à l'origine de 30% des émissions de gaz à effet de serre d'Occitanie, le secteur agricole a aussi le potentiel de contribuer à l'atténuation du changement climatique grâce à ses capacités de stockage carbone, de substitution (production de matériaux bio-sourcés) et à ses capacités de réduire ses émissions par des changements de pratiques.

Afin d'améliorer les connaissances et évaluer les impacts du changement climatique sur le secteur agricole en Occitanie, la Chambre régionale d'agriculture a construit un observatoire régional des données climatiques et agro-climatiques. C'est l'observatoire ORACLE (Observatoire Régional sur l'Agriculture et le Changement climatique). Il permet notamment d'identifier les actions d'adaptation déjà développées en Occitanie et les voies d'action à favoriser pour l'agriculture régionale.

EN FRANCE ET EN OCCITANIE, ON MESURE DÉJÀ LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'AGRICULTURE



En France, les vendanges ont lieu 18 jours plus tôt qu'il y a 40 ans, et en Champagne deux semaines plus tôt qu'il y a 20 ans.



Depuis quelques années les canicules provoquent des phénomènes d'échaudage (végétations « brûlées ») dans différentes cultures. Ainsi, la canicule de juin 2019 a brûlé de nombreuses vignes dans le Gard et l'Hérault.



Depuis mi 1990, les rendements de blé tendre stagnent en raison de saisons plus chaudes et plus sèches. En 2016, la production française de blé, impactée par un automne-hiver très doux et un printemps très pluvieux, a baissé de 27 %, atteignant les plus bas rendements en 50 ans, la filière perdant 2 M€.



Concilier les enjeux alimentation/atténuation/adaptation

Impliquer l'ensemble des acteurs locaux du diagnostic jusqu'à la mise en place de solutions

Dans le secteur agricole, les solutions d'adaptation ne sont pas généralisables d'un territoire à l'autre. La connaissance du contexte local et une bonne gouvernance sont donc deux clés de réussite du projet agricole territorial. Parmi les actions à conduire :

- Associer les acteurs à la gouvernance du projet.
- Identifier les impacts physiques et socio-économiques du changement climatique, les vulnérabilités des filières agricoles locales et le coût de l'inaction.
- Favoriser les interactions entre la recherche, l'enseignement, le monde agricole et les autres acteurs du territoire.
- S'appuyer sur les acteurs locaux pour organiser des actions de sensibilisation et formation.

Mieux prendre en compte l'agriculture dans le projet de territoire

Le projet agricole territorial permet d'aborder la question de l'adaptation au changement climatique dans toutes ses composantes : économiques, évolution des pratiques, gestion du foncier... Il peut être formalisé dans un document de planification ou constituer un document stratégique spécifique.

Les documents de planification territoriale permettent de préserver en priorité les sols à fort potentiel agronomique, qui seront les moins sensibles aux effets du changement climatique et pourront assurer l'alimentation des populations en cas de crises sévères.

Des outils permettent aux préfets et aux élus locaux de protéger le foncier agricole, comme les zones agricoles protégées (ZAP) et les périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN).

Promouvoir des pratiques agricoles adaptées

L'agro-écologie contribue à préserver les milieux naturels et à anticiper les risques susceptibles d'être aggravés par le changement climatique, comme le ruissellement intensifié par les pratiques de labourage.

Les grands principes de l'agro-écologie peuvent rendre les systèmes agricoles plus résilients. On peut citer notamment l'agro-foresterie, la couverture et la protection des sols, la recherche de synergie entre culture et élevage, la sélection des variétés, la diversification des systèmes de culture, l'adaptation des itinéraires techniques, la protection des troupeaux et cultures face aux vagues de chaleur.



ILS L'ONT FAIT EN OCCITANIE

Le projet « Grand Narbonne Agriculture » (Aude)

Pour soutenir le développement durable de l'agriculture, trois thématiques ont été identifiées comme prioritaires (le foncier, l'installation et l'eau), et des actions sont proposées, dont :

- la création d'un lieu de pratique et d'expérimentation des plantes méditerranéennes ;
- la mise en place de ceintures vertes agricoles périurbaines à vocation alimentaire et de protection contre les incendies ;
- la compréhension du phénomène de salinisation des terres et l'identification de moyens de lutte ;
- la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation ;
- le soutien au développement des projets d'irrigation collectifs.

ILS L'ONT FAIT EN OCCITANIE

Le Grand Figeac (Lot), territoire agricole vertueux : diversification des pratiques culturales pour une autonomie du territoire en protéines

Dans son plan climat, le Grand Figeac s'est appuyé sur des agriculteurs locaux pour réfléchir à la réduction de l'impact environnemental des pratiques agricoles tout en préservant la capacité nourricière et les revenus des agriculteurs. Parmi les pistes explorées : la diversification des cultures. Une action pilotée par la coopérative agricole Fermes de Figeac et baptisée « Assurer une autonomie territoriale en protéines » vise à développer la culture du soja, qui présente de nombreux intérêts : limitation de l'irrigation et des intrants, avantages nutritionnels, augmentation de la résilience des exploitations, valorisation énergétique.



Anticiper les conflits d'usage et préserver l'environnement

Réduire les besoins en eau liés aux pratiques agricoles

La question de l'adaptation au changement climatique du secteur agricole est étroitement liée aux problématiques de gestion de l'eau. Dans un contexte de raréfaction de la ressource disponible, le principe est de travailler en premier lieu à la baisse des besoins en irrigation (changement d'assolement) et à l'optimisation de l'usage de l'eau. L'intérêt de recourir au stockage hivernal de l'eau est à étudier en dernier lieu, en fonction des scénarios climatiques et des structures existantes.

Les actions à conduire :

- Inciter aux économies d'eau par des instruments financiers (par exemple, le passage d'une tarification forfaitaire de l'eau à une tarification avec une part variable proportionnelle aux volumes consommés).
- Améliorer les techniques et la conduite de l'irrigation.
- Ré-utiliser les eaux usées traitées à des fins d'irrigation.
- Opter pour des cultures moins dépendantes de la ressource en eau.

Préserver, voire développer l'économie locale, soutenir une agriculture locale et saine

Conduire une politique alimentaire à l'échelle du territoire

Au travers des projets alimentaires territoriaux (PAT), les collectivités peuvent soutenir une agriculture locale et adaptée au territoire, diversifiée et au service des habitants. Cette agriculture permet de favoriser la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique. Pour cela, il faut notamment :

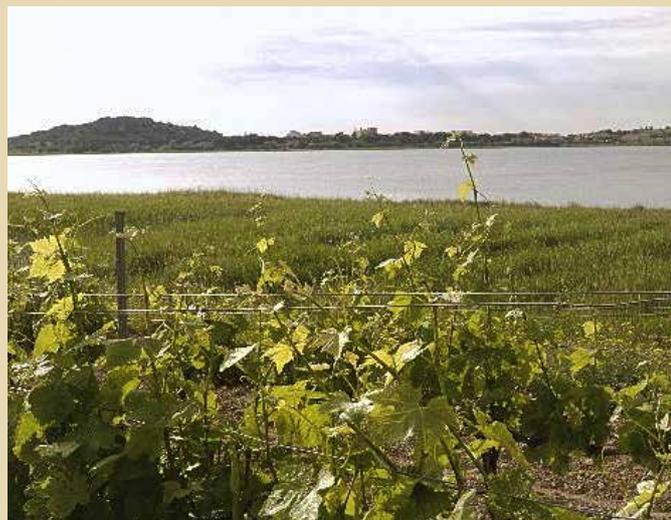
- Favoriser la mise en relation entre producteurs et consommateurs, et l'approvisionnement local de la restauration collective.
- Encourager une consommation de qualité en protégeant les terres agricoles de proximité dans le cadre des PAT ou des outils de planification.



ILS L'ONT FAIT EN OCCITANIE

Gruissan (Aude) : quand les eaux usées traitées irriguent les vignes

Parce que la ressource en eau se raréfie, le projet Irri-Alt'Eau a expérimenté, à partir de la station d'épuration du Grand Narbonne, l'acheminement des eaux usées traitées pour irriguer les vignobles en goutte-à-goutte. Des résultats encourageants qui invitent à déployer l'initiative dans toute l'Occitanie.



ILS L'ONT FAIT EN OCCITANIE

La stratégie du PAT de l'Albigeois et des Bastides (Tarn)

Le Pôle Territorial Albigeois-Bastides soutient une alimentation locale et des circuits courts.

La stratégie du projet alimentaire territorial (PAT) vise à mieux mobiliser le foncier au bénéfice d'une alimentation locale, et à faciliter les implantations d'activités maraîchères en vallée du Tarn. Le pôle territorial conduit également des actions de communication autour des circuits courts, comme la mise à disposition d'une carte interactive des producteurs, la formation des cuisiniers des établissements de restauration collective...



